



# Habitat 'Info

Lettre d'information de la Société d'Economie Mixte Locale Obernai Habitat  
N°2 - Novembre 2005



*Chers résidents  
et partenaires d'Obernai  
Habitat,*

*C'est avec plaisir que je  
m'adresse à vous avec la  
parution du second numéro  
d'Habitat Info.*

*Malgré un contexte  
économique morose en 2005,  
l'activité d'Obernai Habitat  
n'a pas marqué de pause :  
d'importants travaux de  
réhabilitation et de modernisa-  
tion se sont achevés à la  
satisfaction de nos résidents.*

*Le projet de construction de  
la Résidence du Cèdre, en lieu  
et place de l'ancien «Lustu-  
cru» est sur les rails. Le chantier  
démarrera au printemps 2006  
et nécessitera la relocalisation  
de quelque trente garages du  
Square Bugeaud.*

*Enfin parmi bien d'autres  
projets, le lancement au 1er  
trimestre de notre site internet  
[www.obernai-habitat.fr](http://www.obernai-habitat.fr),  
qui vous informera réguliè-  
rement de l'actualité de notre  
société et vous proposera des  
services en ligne.*

*Catherine Edel  
Présidente d'Obernai Habitat  
Adjointe au Maire chargée  
de l'Urbanisme, de l'Habitat  
et de l'Environnement*

**OBERNAI**  
Habitat 

Habitat'Info - N° 2 - Novembre 2005  
Lettre d'information de la SEML Obernai Habitat  
Directeur de la publication : Catherine Edel

**A l'entrée Est d'Obernai,  
le «Parc des Roselières»  
offrira bientôt de  
nouvelles perspectives  
de logement  
pour les habitants  
du piémont des Vosges...  
Obernai Habitat sera  
l'un des partenaires de  
l'aménagement  
de ce nouveau quartier.**

Le « Parc des Roselières »,  
c'est l'appellation du nouveau  
lotissement communal de la ville  
d'Obernai, qui à l'horizon 2015,  
accueillera quelque 1 100 habitants  
sur près de 21 hectares.

Véritable extension de la ville, le  
«Parc des Roselières» s'étendra  
autour d'un parc public de  
plus de 2 hectares : logements,  
équipements publics et locaux  
d'activités tertiaires s'y établiront.  
463 logements seront construits  
dans le souci d'un juste équilibre  
entre résidences individuelles et  
immeubles collectifs.

Ce lotissement porté par la  
ville réservera un quart du parc  
de logements à l'habitat social ;  
au total, 28 maisons groupées et  
65 appartements seront réalisés  
par des opérateurs sociaux.



Obernai Habitat sera partie  
prenante et bâtira un ensemble  
de 34 logements collectifs au cours  
de la première tranche de travaux  
prévue entre 2007 et 2008.

## **Une démarche environnementale affirmée**

Développé autour d'une  
démarche de haute qualité  
environnementale, le programme  
du «Parc des Roselières» est  
en parfaite cohérence avec  
l'engagement environnemental  
d'Obernai Habitat.

Ainsi, la construction de la  
«Résidence du Cèdre» qui  
s'élèvera en 2006 en lieu et place  
de l'ancien Lustucru Bugeaud,  
a été pensée de façon à limiter  
les dépenses énergétiques...  
Entièrement bâtie en structure bois,  
la Résidence du Cèdre préfigurera  
les futurs immeubles du «Parc des  
Roselières».

## ZOOM ...

Le Foyer  
Résidence  
Hohenbourg,  
un lieu  
de vie  
convivial.



Obernai Habitat gère le Foyer Résidence Hohenbourg, le saviez-vous ? Les Seniors y sont accueillis dans un environnement agréable, à proximité des commerces et des services...



## Le Foyer Résidence Hohenbourg

Situé rue du foyer, près de la Gendarmerie, le Foyer Résidence Hohenbourg comprend 68 logements non meublés, déclinés du studio au deux pièces.

Les résidents disposent de logements de qualité, offrant tout le confort moderne.

Les appartements sont équipés :

- ✓ d'une entrée avec placard de rangement ou débarras,
- ✓ d'une kitchenette dotée d'une cuisinière électrique,
- ✓ d'une salle de bains avec douche ou baignoire et WC,
- ✓ d'une chambre avec balcon pour les logements de type F1 et le cas échéant, d'un séjour pour les F2.

Chaque appartement est doté d'une prise TV et d'une prise téléphone. La Résidence accueille les personnes autonomes, âgées de plus de soixante ans.



## Les services

La Salle de restaurant

**Du lundi au vendredi,  
des facilités de restauration  
sont offertes :**

- ✓ possibilité de déjeuner en commun dans la salle de restaurant,
- ✓ service de portage des repas à domicile.



La Cuisine



## Comment devenir résident ?

Si vous êtes âgé de 60 ans minimum et souhaitez résider au Foyer Hohenbourg, merci de vous présenter au bureau d'accueil d'Obernai Habitat ; vous pouvez également vous faire représenter par l'un de vos proches.

Pour un examen rapide de votre demande, munissez-vous des pièces suivantes:

- ✓ photocopie des titres de retraite faisant apparaître les numéros des caisses,
- ✓ montant des ressources de l'année en cours,
- ✓ avis d'imposition ou de non imposition de l'année n-2.



## Bientôt la Construction de la «Résidence du Cèdre», Square Bugeaud

La Requalification du Square Bugeaud suit son cours. Achevée depuis l'automne 2004, la démolition de l'ancien bâtiment «Lustucru» a permis de libérer le terrain nécessaire pour accueillir un nouveau programme de 24 logements sociaux, la «Résidence du Cèdre».

Conçue par l'architecte Régis Mury, la Résidence comprendra deux petits immeubles collectifs bénéficiant d'un environnement paysager de qualité.



Dès l'obtention du permis de construire, actuellement en cours d'instruction, les marchés de travaux seront lancés. Le démarrage de chantier est prévu au printemps 2006 pour une livraison des bâtiments au début de l'été 2007.

### Le développement durable au coeur du projet

Totalement inscrit dans une démarche de développement durable, le programme de la Résidence du Cèdre a été mûrement réfléchi.

Grâce au bioclimatisme et aux énergies renouvelables, la Résidence offre un confort moderne, tout en répondant aux exigences d'économie d'énergie. Orientés Est-/Ouest dans leur grand axe, pour un éclairage naturel des logements, les bâtiments de la Résidence reposeront sur une structure intégralement en bois et seront notamment dotés de chauffe-eau solaires.

Le coût prévisionnel de l'opération de construction s'élève à 2 700 000 Euros. Pour mener à bien ce projet innovant, Obernai Habitat pourra compter sur le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et de l'ADEME (Agence pour le Développement et la maîtrise de l'énergie).

## Premier chantier de rénovation : logements Freppel

Depuis l'adoption de nouveaux statuts en 2003, Obernai Habitat est en mesure d'intervenir sur des chantiers de rénovation.

Avec l'accord de la ville d'Obernai, propriétaire des locaux, Obernai Habitat entreprendra en 2006 la réhabilitation de plusieurs logements vacants au sein du bâtiment de l'école maternelle Freppel.



A l'initiative de la ville d'Obernai, l'école maternelle Freppel vient d'être totalement restructurée. D'importants travaux ont touché le bâtiment : réfection complète de la toiture, isolation extérieure, pose de nouvelles fenêtres double vitrage, installation d'un système de désenfumage dans les cages d'escalier... Vides d'occupants depuis plusieurs années, les premier et second étages du bâtiment accueilleraient des logements réservés aux enseignants. La ville d'Obernai envisage aujourd'hui de les transformer en logements sociaux et de confier cette mission à Obernai Habitat, qui en assurera également la gestion locative.

## Adhésion à la Charte AREAL

Obernai Habitat fait partie des nombreux bailleurs sociaux à avoir adhéré à la Charte Régionale d'Organisation des Attributions de Logements proposée par l'AREAL (Association Régionale des organismes Hlm d'Alsace).

Grâce à cette adhésion, Obernai

Habitat disposera d'ici peu d'un nouveau formulaire de demande de logement commun à l'ensemble des organismes qui ont adhéré à la Charte. Ainsi, les démarches des futurs demandeurs de logement qui souhaiteraient s'inscrire auprès de plusieurs organismes adhérents seront simplifiées.

## PRATIQUE ...

### Multirisques habitation, assurez votre tranquillité.

Chaque jour, plus de 4 000 particuliers sont victimes d'un sinistre domestique.

**Pourquoi vous assurer ? C'est une obligation légale.**

La loi oblige le locataire à assurer ses responsabilités envers le propriétaire. Cette assurance doit couvrir les dommages d'incendie et d'explosion ainsi que les dégâts des eaux. Vous devez justifier de cette assurance lors de la remise des clés et, chaque année, à la demande du propriétaire.

**C'est utile.**

Vos biens peuvent être détruits par le feu ou l'eau et votre responsabilité peut être engagée à l'égard de votre propriétaire, mais aussi de vos voisins.

Vous pouvez également être victime d'un vol.



**Quelques conseils pratiques ! Le montant de la garantie.**

Vérifiez si votre contrat prévoit un plafond d'indemnisation, la garantie sera alors limitée à ce plafond. Si la valeur totale de vos biens dépasse le plafond d'indemnisation, demandez une garantie plus élevée à votre assureur.

**Que faire en cas de sinistre ?**

Si vous avez été victime d'un vol : votre contrat multirisques habitation comprend-il une garantie contre le vol ?

En cas de vol, vous devez faire une déclaration à votre assureur dans les 2 jours ouvrés. Respectez le délai exigé pour envoyer un état estimatif des objets volés. Joignez le récépissé de la déclaration de vol faite à la gendarmerie ou au commissariat de police.

Si vous êtes victimes d'un autre sinistre. Prévenez votre assureur dans les 5 jours ouvrés.

Indiquez lui :

- votre nom et le numéro du contrat,
- la date et la nature du sinistre (incendie, dégât des eaux),
- la description des dommages.

A la suite d'un dégât des eaux, remplissez de préférence un constat amiable de dégât des eaux que vous remettra votre assureur.

## LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

### Mouvements de personnel :

L'équipe d'Obernai Habitat a connu quelques changements : Cécile CLOIREC, Directrice du Développement, a quitté la société fin janvier ; Manuel FERREIRA, employé d'immeubles de la Place d'Europe, a fait valoir ses droits à la retraite fin 2004, après 22 années de présence. Michel HERRMANN a intégré l'équipe en remplacement de M. FERREIRA.

Courant février, deux nouvelles recrues sont venues étoffer le service administratif : Bertrand BOMO, titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières a rejoint le service comptable ; Violaine KIEFFER, titulaire d'un DESS en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a intégré la société en tant que chargée de mission.

### Bienvenue à :



Bertrand



Violaine



Michel

### Bonne retraite à :



Manuel

### Médailles du travail :

Le 16 juin 2005, les salariés d'Obernai Habitat se sont réunis pour célébrer la remise des Médailles du Travail. En présence de Catherine Edel, Présidente d'Obernai Habitat, ainsi que d'André Alouane, Administrateur de la Société et Adjoint au Maire chargé de la Solidarité et des Affaires Sociales, onze salariés ont été récompensés et remerciés pour leur dévouement.

Les récipiendaires entourés des adjoints André ALOUANE et Catherine EDEL:  
Médailles d'Or - 35 ans :  
Michelle DILLINGER, Manuel FERREIRA, François FURST, Michel HASENFRATZ  
Médailles Vermeil - 30 ans :  
Antonio DA SILVA, Michelle DILLINGER, François FURST, Madeleine FURST, Fernand GLAESER, Michel HASENFRATZ  
Médailles Argent - 20 ans :  
Antonio DA SILVA, François FURST, Fernand GLAESER, André HASENFRATZ, Lucien KINNBACHER, Pascal LEHN, Viviane VASSEUR



## En bref :

### Pratique, le prélèvement automatique

Afin de simplifier vos démarches, Obernai Habitat vous propose un mode de règlement simple et économique :

#### le prélèvement automatique.

Le prélèvement automatique est gratuit, vous avez juste à remplir un formulaire ; il est pratique, votre compte est débité à la date de votre choix : le 25 du mois, ou le 5 du mois suivant.

Changez pour le prélèvement : simplicité et tranquillité assurées !

Un tirage au sort sera organisé parmi tous les résidents ayant opté pour le prélèvement automatique avant le 31 décembre. Trois gagnants se verront remettre un panier garni !

Pour davantage de renseignements ou pour obtenir un formulaire de demande de prélèvement, contactez nous au 03 88 95 67 44 ou au 03 88 95 56 76.

## www.obernai-habitat.fr

Très bientôt sur le net, retrouvez toute l'actualité d'Obernai Habitat et des services utiles en ligne.

Le site d'Obernai Habitat est actuellement en cours de construction et sera accessible au courant du 1er trimestre 2006.

## Concours de fleurissement

Depuis plusieurs années Obernai Habitat s'associe au concours de fleurissement organisé par l'Office de Tourisme.

Grand bravo aux lauréats 2004 !

**1er prix :** M.Mme Gérard VARENNES, 28 Pl de Gail - **2ème prix :** Mme Chantal FAURE, 2 Pl d'Europe - Mme Marthe ROMAIN, 15 Av des Champs Verts - M.Mme Fernand GLAESER, 24 rue du Mal Koenig, MM. HALTER et ROBIN, 32 rue du Mal Koenig - **3ème prix :** Mme Rolande GRIESHABER, 30 rue du Mal Koenig - M. Christophe SCHLACHTER, 7 rue Marcel Klein - Mme Jeanine HABERT, 16 rue du Mal Koenig - Mme Emilienne ACCARDO, 20 rue du Mal Koenig.

## TRAVAUX

### Travaux d'étanchéité :

**Réfection des toitures des garages en bande** des logements situés Av. des Champs Verts. Montant des travaux : 31 500 Euros, réalisés par l'entreprise Schleppy. Des travaux équivalents sont prévus sur les boxes extérieurs de la Rue du Mal. Koenig.

### Travaux d'électricité :

**Mise en sécurité et amélioration des installations électriques** de 76 logements collectifs situés aux n° 1 à 8 Place de Gail et au n° 43 Boulevard d'Europe. Montant estimé des travaux : 160 000 Euros. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Electricité Obrecht.

### Travaux d'aménagement paysager :

**Sécurisation par clôture de l'aire de jeux rue Marcel Klein** Montant des travaux : 5 200 Euros. L'entreprise Schott a procédé à la pose de la clôture.



**Remplacement des buts de football Place d'Europe.** Les travaux d'un montant de 4 960 Euros ont été confiés à l'entreprise SATD.



### Travaux prévus au Foyer Résidence Hohenbourg :

**Mise en sécurité et en conformité des locaux** situés n° 3, 5 et 7 de la Rue du Foyer, notamment par la mise en place d'un système de désenfumage dans les cages d'escalier.

Pour tous renseignements :

OBERNAI HABITAT 34, rue du Maréchal Koenig 67 210 Obernai  
Tél. : 03 88 95 56 76 Fax : 03 88 95 07 49 E-Mail : contact@obernai-habitat.fr